

28 novembre 2000 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse conjointe de M. Jacques Chirac, Président de la République, et M. Wolfgang Schussel, Chancelier fédéral de la République d'Autriche, sur la préparation de la conférence de Nice, la réforme des institutions communautaires, la composition de la Commission européenne, les relations entre l'Union européenne et l'Autriche et la maladie de la vache folle, Vienne (Autriche), 28 novembre 2000.

LE CHANCELIER - Je voudrais souhaiter la bienvenue au Président CHIRAC, au ministre des Affaires étrangères français, Monsieur Hubert VEDRINE, ici à Vienne. Vous savez que la présidence est une tâche difficile et fatigante. Nous sommes le 7ème pays que le Président français visite.

Nous venons d'avoir deux heures d'entretiens extrêmement francs et constructifs. Les discussions que nous avons menées nous montrent que l'Europe fonctionne. Un dialogue ouvert et objectif n'a pas de prix et, avant un Sommet aussi important que le Sommet de Nice, il est important que tous les pays puissent faire valoir leurs souhaits, leurs desiderata et aussi leurs limites.

A Nice, nous allons aborder le sujet principal, essentiel, à savoir comment allons nous concevoir l'Europe de demain. Il s'agit de la gestion et de l'efficacité d'une Union élargie. Mais il s'agit aussi de maintenir le principe d'égalité de tous les partenaires européens.

Le Président CHIRAC a fait valoir qu'il était venu en Autriche pour écouter les souhaits d'un petit pays comme l'Autriche.

LE PRESIDENT - Moi, je n'ai pas parlé de petits pays.

LE CHANCELIER - Savoir écouter est pour nous une qualité dans le cadre du dialogue européen et une condition sine qua non pour le succès de Nice.

J'ai présenté les positions autrichiennes. Vous les connaissez. Il existe, évidemment, des différences dans les prises de position autrichiennes et celles de la présidence française et d'autres pays aussi, c'est évident. Mais il existe aussi beaucoup de points communs et un engagement profond dans ce qui concerne les sujets qui seront abordés demain, sur les questions concernant les politiques d'asile, les politiques commerciales, les questions concernant la lutte contre l'immigration clandestine.

Nous avons abordé aussi le problème de l'amélioration des procédures au sein de l'Union, j'évoque l'Article 7.

Nous avons intensément discuté de la crise de l'ESB, de la vache folle, et nous sommes arrivés à des conclusions communes. C'est un sujet qui ne saurait plus trouver de solution nationale. Il faut le traiter au niveau européen.

En ce qui concerne la politique de défense, le Sommet de Nice permettra de réaliser un bond en ce qui concerne la coopération européenne. En ce qui concerne les Balkans, nous constatons également une coopération fructueuse et positive entre la présidence française et la présidence

également une coopération nécessaire et positive entre la présidence hongroise et la présidence autrichienne de l'OSCE.

LE PRESIDENT - Nous avons eu effectivement une discussion approfondie sur les différents sujets, ceux qui touchent la CIG et ceux qui, plus généralement, concernent la vie de nos concitoyens européens.

Sur la CIG, nous avons constaté des convergences et des divergences, comme il est naturel à ce stade de la négociation et comme cela existe avec, je dirais, tous les pays de l'Union.

S'agissant des divergences, la principale porte sur la composition de la Commission. Sur les trois autres sujets, il apparaît que l'on peut progresser tous ensemble à Quinze, vers une solution qui obtiendrait l'accord de tous. J'ai simplement confirmé, ce qui est admis par les Quinze, il n'y aurait pas à Nice un petit accord modeste. Il y aurait un accord ou pas d'accord. Et un accord, c'est un accord qui soit issu d'un compromis général, mais qui permette réellement d'assurer la gestion de l'Europe élargie.

Nous avons évoqué les problèmes, je dirais, de société, à la fois la sécurité alimentaire et la maladie de la vache folle, la sécurité maritime, l'environnement, les problèmes spécifiques qui intéressent particulièrement l'Autriche, comme le problème des transports et du transit, l'eau, les caractéristiques propres en matière d'environnement, l'asile et l'immigration et d'autres sujets. Et sur les grandes orientations concernant la vie des Européens, je crois qu'il n'aura pas de difficultés à aboutir à Nice à un résultat positif.

Enfin, nous nous sommes réjouis de l'accord intervenu hier sur le paquet fiscal à l'ECOFIN et de l'accord intervenu aujourd'hui au Conseil des Ministres des Affaires sociales sur l'agenda social. Autrement dit, nous progressons.

QUESTION - Deux questions pour Monsieur le Président. Est-ce que vous ne comprenez pas l'inquiétude, le dépit de petits pays membres, que s'il n'y a plus un commissaire par pays membre, ils vont perdre un lien indispensable avec Bruxelles, avec les institutions de l'Union européenne ?

Deuxième question, est-ce que les craintes qui étaient la base des sanctions diplomatiques des Quatorze contre le gouvernement autrichien se sont dissipées dans les mois passés ou est-ce que, pour vous, elles existent toujours ?

LE PRESIDENT - Je vais peut-être répondre d'abord à la deuxième question. Je suis venu à Vienne dans le cadre de ma tournée de toutes les capitales européennes pour préparer le Conseil européen de Nice. Je considère que cette entrevue a été extrêmement utile et positive afin d'apprécier le mieux possible quelle est la position de l'Autriche sur les différents sujets et, je dirai, ce sur quoi elle peut négocier ou ce sur quoi elle ne peut pas négocier. Tout cela étant essentiel pour trouver la solution finale. Je suis très heureux d'être venu ici.

Ensuite, vous avez évoqué les relations bilatérales et les sanctions. Dans ce domaine, chacun sait ce qu'il en est. A la suite de la constitution du gouvernement autrichien, les Quatorze avaient pris un certain nombre de mesures d'ordre bilatéral, pas multilatéral, d'ordre bilatéral. Les Quatorze ont décidé de consulter trois Sages, qui ont remis leur rapport. Ces trois Sages ont dit que les sanctions avaient été utiles, mais qu'elles pouvaient être levées. Et donc, ces mesures ont été levées. Par voie de conséquence, pour répondre à votre question, elles n'existent plus. Mais, dans le même temps, les Quatorze se sont exprimés ensemble, d'une seule voix. Ils ont estimé, et je les cite "que la nature du FPOE et son évolution incertaine restaient un motif de sérieuse préoccupation". Je cite, là, la déclaration des Quatorze, n'est-ce pas. Les Quatorze ont ajouté qu'une vigilance particulière devait être exercée à l'égard de ce parti et de son influence sur le gouvernement. Je n'ai rien à ajouter à ce qui a été la déclaration des Quatorze.

Je comprends très bien le désir de chaque pays de garder un ou deux commissaires, mais au moins un. Mais, j'ai la conviction qu'une Commission trop nombreuse sera une Commission paralysée, dans la mesure où il y a un nombre limité de fonctions, de portefeuilles, dans la Commission. Je prenais l'exemple avec le Chancelier. Je lui ai dit, vous avez, je crois, quinze ministres. Si, tout d'un coup, on vous disait que vous allez en avoir trente. Est-ce que vous pensez que l'efficacité du gouvernement serait renforcée ? Et moi, ce qui m'intéresse pour l'avenir, c'est une Commission solide et efficace qui suppose une Commission commandée,

hiérarchisée et limitée.

Alors, à partir de ces deux points de vue opposés, nous allons rechercher la formule la mieux adaptée à cette double nécessité de tenir compte des souhaits nationaux et de l'efficacité de l'ensemble.

QUESTION - Une question au Chancelier autrichien. Vous avez dit que la conversation avait été franche. Est-ce que vous pensez, comme l'a dit le Président Jacques CHIRAC et comme l'ont dit les Sages, que les sanctions étaient salutaires pour l'Autriche ? Est-ce que vous ne ressentez pas une certaine amertume après sept mois de sanctions ?

LE CHANCELIER - D'abord, je voudrais dire que le rapport présenté par les Sages n'était pas à l'ordre du jour de nos entretiens d'aujourd'hui. Par ailleurs, quiconque me connaît sait que je ne suis pas enclin à l'amertume. Je suis, de par ma nature, optimiste. Je suis engagé dans le présent, dans l'avenir et les huit mois qui se sont écoulés, pour moi, font partie de l'Histoire. Par ailleurs, je suis fier de constater que les Autrichiens, que de peuple autrichien, en ces temps difficiles, n'a jamais perdu contenance et a toujours exprimé sa foi dans la coopération européenne et dans la famille européenne. C'est dans ce sens aussi que j'essaie de conduire les affaires de l'Etat. J'essaie de contribuer à réduire les peurs, à réduire les craintes et à comprendre.

De la même façon que le Président CHIRAC a écouté ce soir les souhaits, les craintes de l'Autriche, je prête moi aussi l'oreille aux craintes que l'on peut exprimer sur le compte de l'Autriche. Nous allons trouver une réponse aux questions posées par nous-mêmes, et je pense que cette réponse ne sera pas décevante pour nos partenaires.

QUESTION - M. le Président, M. le Chancelier, est-ce que vous pourriez énumérer les points où il y a une concordance de vues concernant la maladie de la vache folle ? Vous avez parlé de solution qui doit être une solution européenne.

LE PRESIDENT - Nous avons la même approche et les mêmes objectifs. Il s'agit là d'une maladie très dangereuse qui exige l'application du principe de précaution. Cela nous conduit à penser qu'il va falloir petit à petit harmoniser l'ensemble de nos réglementations sur la sécurité alimentaire en Europe, d'où l'importance que nous attachons à la création de l'Agence européenne alimentaire. Nous pensons qu'il faut aller le plus vite possible vers un dépistage systématique de la maladie et qu'il faut faire un effort très important de recherche pour améliorer l'efficacité des tests. Nous pensons qu'il faut s'orienter vers l'interdiction des farines animales dans l'alimentation des porcs, de la volaille et des poissons d'élevage. Nous pensons qu'il faut apporter une réponse aux difficultés que connaît aujourd'hui la filière, depuis les éleveurs jusqu'aux bouchers. Nous pensons qu'à partir du moment où on n'utilise plus de protéines animales, il faut développer la production de protéines en Europe et pour cela aider à la production de ces protéines végétales. C'est une décision communautaire. Et, enfin, nous pensons qu'il faut indemniser, par des mesures nationales et communautaires, les éleveurs qui souffrent beaucoup actuellement.

LE CHANCELIER - D'abord la création, le plus rapidement possible, de l'Agence européenne de sécurité alimentaire. Deuxièmement, un dépistage systématique et avancer, aussi, la période de lancement de ce dépistage systématique. Troisièmement, plus de moyens financiers de la Commission pour la recherche, pour une guérison éventuelle de cette maladie incurable qu'est la maladie de Creutzfeld-Jacob. Ensuite, nous sommes tombés d'accord sur le fait que lors du prochain Conseil des ministres de l'Agriculture, lundi, une interdiction généralisée d'utilisation des farines carnées soit prononcée, et pour le renforcement de la production alternative de protéines végétales. Ensuite, nous évaluerons en commun comment nous pouvons accorder une aide à la filière bovine, qui est sinistrée au niveau européen.

LE PRESIDENT - Vous voyez que nous avons exactement la même position.

QUESTION - Une question concernant le résultat des élections en Roumanie. Dans quelle mesure ce résultat influence l'intégration ultérieure de la Roumanie dans l'Union européenne ? Quelle en est la conséquence pour la politique de visas et quelles en sont les conséquences pour la présidence de l'OSCE par la Roumanie ?

LE PRESIDENT - Attendons d'abord de voir les résultats de l'élection pour dire s'il y a lieu de

tirer ou non des conséquences.

QUESTION - M. le Président, est-il possible que vous alliez rendre visite encore à l'Autriche pendant que gouverne la coalition actuelle ?

LE PRESIDENT - Vous savez, j'ai déjà fait une visite d'Etat en Autriche, dont j'ai gardé le meilleur souvenir. Il y a un certain nombre de pays où je ne suis pas allé et où je suis invité. Pour le moment, je suis dans la présidence européenne. Pour le reste, nous verrons.

LE CHANCELIER - Bonsoir et bon voyage.

LE PRESIDENT - Merci.